



## PROCES-VERBAL

Les membres de l'association Régionale Île-de-France de l'APMEP, se sont réunis en assemblée générale annuelle le samedi 29 novembre 2025 à l'IHP, 11 rue Pierre et Marie Curie, Paris 5<sup>e</sup>.

**17** personnes (13 présents et 4 procurations) membres de l'association à jour de leur cotisation ont participé aux différents votes.

Après rappel de l'ordre du jour par le président et présentation des différents rapports, les projets pour l'année en cours sont abordés :

- Le concours APMEP-IREM « Maths & Égalités »
- Les projets pour l'année

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction du président :

- 1) Première décision : l'assemblée approuve le rapport d'activités présenté.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité (**POUR : 17**)
- 2) Deuxième décision : l'assemblée approuve le rapport financier établi par la trésorière de l'association.  
Cette résolution est adoptée (**POUR : 17**)
- 3) Troisième décision : l'assemblée approuve la composition du comité de l'association pour l'année scolaire 2025-2026.

Membres du comité :

- Marouane Anouih
- Amadou Diallo
- Quentin Dupré
- Kristel Gabarra-Lazorthé
- Françoise Magna
- Jean-Christophe Masseron
- Elie Ravoavy
- Francis Slawny
- Anne-Sophie Suchard
- Michel Suquet
- Christine Zelty

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (**POUR : 17**)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président nommé pour cette séance.

Fait à Paris, le 29 novembre 2025

Jean-christophe MASSERON

Présidente de la Régionale Île-de-France de l'APMEP

Françoise MAGNA

Trésorière de la Régionale Île-de-France de l'APMEP